

**DEMANDE DE SEJOUR EN ETABLISSEMENTS FAMILIAUX DE LA REUNION
RESERVEE AUX AYANTS DROITS RESIDENTS A LA REUNION OU A MAYOTTE**

Renseignements sur le demandeur

Identité

M. / Mme

Nom (en majuscules) Prénom (en majuscules)

Nom de jeune fille (en majuscules)

jour mois année

Date de naissance Commune de naissance Code postal

Situation familiale

Célibataire Marié(e)/pacsé Séparé Divorcé Veuf/veuve Vie maritale

Adresse du domicile

N°rue Rue - Avenue (Bâtiment)

Code postal Commune (obligatoire) Localité (s'il y a lieu)

Téléphone

Bureau Personnel Portable

E-mail personnel

E-mail professionnel

Prospection directe

Je n'autorise pas IGESA à m'adresser toute prospection directe concernant ses produits.
* joindre justificatifs attestés par l'autorité hiérarchique

Affectation

Opex* Date de fin d'affectation

Origine

Marine Air Terre Gendarmerie DGA Sces.communs Conventionné Autre

Qualité

Ressortissant du ministère des Armées Actif Retraité
 Non-ressortissant du ministère des Armées Conventionné Etranger Autre

Catégorie

Officier de carrière Officier sous contrat Sous-officier de carrière Sous-officier sous contrat

hiérarchique

Militaire du rang sous contrat Cadre ou maîtrise Employé ouvrier Autre

Etablissement(s)

Etablissement en premier choix: La Saline les Bains La Plaine des Cafres Cilaos

Séjour(s) demandé(s)

Etablissement en deuxième choix: La Saline les Bains La Plaine des Cafres Cilaos

Etablissement indifférent:

Périodes demandées

du début de période au fin de période ou/et* du début de période au fin de période

ou/et* du début de période au fin de période * rayer la mention inutile

Les locations s'entendent du jour d'arrivée à partir de 15h00 au jour de départ jusqu'à 10h00.

Il n'y a pas d'entrée le samedi et le dimanche, ni de sortie le samedi.

Un supplément "sortie tardive" est proposé les dimanche et jour férié pour une sortie à 18h00.

Pour les conventionnés: les tarifs sont fixés par convention, la photocopie de la carte d'adhérent devra être fournie.

Pour les non-ayants droit : les non-ayants droit invités par des ayants droit sont admis, dans la limite des logements disponibles, au tarif F.

Pour les invités en journée: ils sont autorisés dans la limite de la capacité totale du logement réservé. Les invités doivent se déclarer à l'accueil du site et s'acquitter du droit d'entrée visiteur. Un bracelet leur sera remis.

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de vente de l'IGESA présentés dans le catalogue en vigueur.

Signature obligatoire du demandeur:

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les renseignements fournis font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Les réponses à ce questionnaire sont obligatoires. A défaut, votre demande ne pourra être traitée. Seule notre institution est destinataire des informations que vous lui communiquez. Vous pouvez être amené à recevoir d'autres propositions relatives aux différentes prestations offertes par IGESA. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez bien formuler votre refus en cochant la case à la rubrique "Prospection directe".

Demandeur

Conjoint

Enfants à charge

Autres personnes

Participants au séjour

Le demandeur participe-t-il au séjour OUI NON

Nom Prénom Date de naissance Sexe Mou F

LES CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES NE SONT PAS ACCEPTES DANS LES ETABLISSEMENTS DE LA REUNION
IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES LOGEMENTS et DANS LES ESPACES COMMUNS.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) Nom Prénom

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et avoir été informé(e) par IGESA que :

- » en ma qualité d'ayant droit, mon/ma conjoint(e) ou moi-même devons impérativement être présents pendant toute la durée du séjour ;
- » seules les personnes figurant sur ma réservation sont autorisées à séjourner dans le logement;
- » les personnes non mentionnées sur ma réservation sont considérées comme « invitées » ;
- » ma réservation ne peut pas être modifiée au cours du séjour (en particulier le nombre de participants et les personnes déclarés) ;
- » je suis garant(e) du respect de l'ensemble des conditions générales de vente et des consignes concernant l'accès aux établissements IGESA par toutes les personnes que j'aurai préalablement déclarées ;
- » les manquements au règlement des sites seront signalés au service en charge des réservations sans autre rappel de la part des salariés IGESA sur le site ;
- » en cas de non-respect de ces règles et d'attitude déplacée, inappropriée et/ou irrespectueuse vis-à-vis des personnels dument constaté, IGESA se réservera la possibilité de bloquer l'accès aux prestations.

A : _____

Le _____

Signature du demandeur:

Pièces à joindre à la demande:

Ressortissant en activité ou en retraite:

- ♦ Dernier avis d'imposition (N-1)
- ♦ Un bulletin de solde, de salaire ou de pension de retraite

Non Ressortissant en activité ou en retraite (SRIAS, conventionné, etc...) :

- ♦ Un bulletin de salaire du fonctionnaire en poste à La Réunion ou à Mayotte

NOTA: La non présentation des documents cités ci-dessus entraînera l'application du tarif maximum